

Encore un sujet sur la L3!

Par **Fraise-tagada**, le **30/08/2009** à **10:45**

Bonjour à tous,

je vous sollicite car j'ai besoin d'aide pour choisir mes matières.

Alors, commençons par une présentation rapide: Eugénie, 19 ans, je passe en troisième année et j'ai choisi le parcours droit privé. J'ai toujours eu de très bonnes notes en droit civil et ce sont des matières que j'aime beaucoup, mais je ne serais pas contre faire un peu de droit public, matières où je n'étais pas mauvaise non plus.

Cependant, n'ayant que de vagues idées de mon orientation professionnelle (j'aimerais pourquoi pas être prof et avoir une autre profession en parallèle comme avocat), je ne sais pas trop quelles matières choisir.

Voici les matières proposées à la fac de Caen:

[b:2xuju3zo]-Matières à TD (2 matières au choix)[/b:2xuju3zo]

- Droit civil régimes matrimoniaux
- Droit social relations individuelles
- Droit des sociétés (droit commun)
- Régime général des obligations

[b:2xuju3zo] -Matières sans TD (3 matières au choix)[/b:2xuju3zo]

- Droit communautaire
- Droit administratif des biens
- Droit international public
- Droit civil régimes matrimoniaux
- Droit des sociétés
- Droit social
- Droit pénal spécial
- Contentieux administratif
- Histoire des idées politiques jusqu'au 18ème siècle
- Histoire du droit privé
- Régime général des obligations

+Anglais et droit communautaire en matières obligatoires

Donc voilà les enseignements proposés. J'ai déjà quelques pistes (droit civil, histoire des idées politiques, droit international...) mais surtout beaucoup d'incertitudes. Image not found or type unknown

Merci d'avance pour votre aide,

Eugénie

Par **juliette**, le **31/08/2009** à **10:36**

Bonjour

Pour moi il faut absolument que tu prennes (si par la suite tu fais un master1 privé):

- Droit civil régimes matrimoniaux
- Droit social relations individuelles
- Droit des sociétés (droit commun)
- Droit pénal spécial

Droit administratif des biens est aussi une matière intéressante à prendre.

Par conte en lisant ton post je suis étonnée. Droit civil régimes matrimoniaux, Droit pénal spécial sont des matières quasi toujours étudiées en master 1. Qu'apprennes t il en master 1 privé dans ta fac ? (aurait tu la liste des matières?)

Par **Lala**, le **01/09/2009** à **00:55**

Je rejoins Juliette sur les matières à prendre en priorité. En ce qui concerne le droit pénal spé, j'en ai fait aussi en L3. Par contre, régimes matrimoniaux était aussi au programme du M1. De même, je m'étonne qu'ils ne proposent pas d'étudier les sûretés, c'est quand même la base de la base. Décidément, les différences entre les facs ne cesseront jamais de me surprendre !

Par **neverness**, le **01/09/2009** à **12:04**

:))

Je pense que vous oubliez le Droit des obligations, c`est fondamental quand meme Image not found or type unknown

Par **Lala**, le **04/09/2009** à **11:45**

:P

Oops oui, c'est vrai Image not found or type unknown indispensable si tu fais du privé par la suite...

Par **Fraise-tagada**, le **05/09/2009** à **11:45**

Bonjour!

Merci pour vos réponses. Pour répondre à une de vos questions, voici les 3 principales matières enseignées en M1 droit privé:

droit des sûretés
droit commercial financement des entreprises
droit international privé général

Par **Lala**, le **07/09/2009** à **14:16**

:)

Ah effectivement, dans ma fac, on faisait des sûretés en L3 Image not found or type unknown